



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 novembre 2021**

2021-2022

Séance n°2

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

Nombre de membres présents : 19 votants
Nombre de membres absents : 18
Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

I. Conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal du CA du 18 octobre 2021

II. Affaires administratives et financières

2. Budget 2022
3. DBM
4. Délégation de signature à l'ordonnateur.

III. Vie scolaire et pédagogique

5. Information enquête climat vie scolaire
6. Séjours pédagogiques 2021-2022

Président

Mme Angélique BECK, principale

Secrétaire

Christelle SCHINDLER, parent d'élève



 <p style="text-align: center;">COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr</p> <p style="text-align: center;">PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 30 novembre 2021</p>	<p>2021-2022</p> <p>Séance n°2</p>
<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>

Liste de présence des membres

I. *Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées*

Titulaires

1. Angélique BECK, principale	présente
2. Tanguy NOEL, principal adjoint	présent
3. Sylvie RIDARD, gestionnaire	présente
4. Lucas CATHRIN HAMELIN, C.P.E	présent
5. Sébastien GUERET, conseiller départemental	excusé
6. Cécile BOUTON, conseillère départementale	excusée
7. Maryline KOUBA, adjoint à la jeunesse	présente
8. Maud COSSON, personnalité qualifiée	excusée

Suppléants

Gaëlle BERTIN
Roger MORAZIN
Michèle MOTEL

II. *Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)*

Titulaires

1. Delphine GOURAULT, professeure	présente
2. Sébastien CHEVER, professeur	excusé
3. Marie DAGORN, professeure	présente
4. Emmanuelle ROUSSEAU, professeure	présente
5. Liliane BOEDEC, professeure	présente
6. Soazic MABILAIS, AED / professeur	excusée
7. Mérédith ROGER, AED	présente
8. Laurence GENOUEL, secrétaire	excusée
9. Marylène GUILLOTTEL, infirmière	excusée

Suppléants

Anne DAVID
Ester BAUDUIN **présente**
Cécile BOCLE
Philippe CUSIN
Anne SANTIAGO
Khalil BOUJEMAA
Aurore DEVAL

III. *Représentants des parents et des élèves*

Titulaires

1. Virginie DONDEL, parent d'élève	présente
2. Laurence DOCQUIER, parent d'élève	excusée
3. Julie ALLEE, parent d'élève	excusée
4. Philippe DONNARD, parent d'élève	excusé
5. Elsa JULLIEN, parent d'élève	présente
6. Frédéric BELLON, parent d'élève	excusé
7. Aloys NIYONIZIGIYE, parent d'élève	présent
8. Arthur LEFEUVRE, élève de 3B	excusé
9. Sean GUILLARDLE FLAO, élève de 5D	excusé
10. Mathilde LE GALL, élève de 4B	présente

Suppléants

Delphine SIRERA
Marie-Laure MAINE
Yannick TUAL **présent**
Fanny HELLIOT
Christelle SCHINDLER **présente**
Fanny LE FAUCHEUR **présente**
Clervie KEROUASSE
Prune MAUDUIT **présente**
Ilan ALLOGO M'VE
Emma DRACI



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 novembre 2021

2021-2022

Séance n°2

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

18h23, Madame Beck ouvre le Conseil d'administration, constatant que le quorum est atteint avec 17 membres présents en début de séance.

Madame Beck précise que le point DBM de la partie II - Affaires administratives et financières est supprimé et que un point est ajouté à l'ordre du jour à la partie III – Vie Scolaire et pédagogique. Il s'agit d'une présentation concernant le programme phare sur le harcèlement scolaire.

I – Conseil d'administration

1. Approbation du PV du CA 18.10.2021

Mme Beck informe le CA qu'il faut voter le PV du dernier CA. Celui-ci est adopté à l'unanimité (*Délibération n°24 : 17 pour, 0 contre, 0 abstention*).

Deux membres du CA arrive après ce vote.

18h30 : arrivée de Mme Dondel

Le nombre de votants passe à 18.

II - Affaires administratives et financières

2. Budget 2022

Mme Ridard présente le budget 2022.

18h35 : arrivée de Mme Jullien

Le nombre de votants passe à 19.

Madame Beck précise que la situation de l'établissement est, en l'état, saine.

La présentation effectuée, le budget d'un montant en recettes de 456 570,54€ et ed dépenses de 460 141,32€ est approuvé à l'unanimité (*Délibération n°25 : 19 pour, 0 contre, 0 abstention*).

3. DBM

Point supprimé.



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 novembre 2021**

2021-2022

Séance n°2

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

4. Délégation de signature à l'ordonnateur

Mme Ridard propose de voter pour autoriser Madame Beck à réaliser des dépenses dans la limite des crédits ouverts au budget 2022 et le respect prévisionnel d'achats.

Il est indiqué aux membres du CA que conformément au code des Marchés publics pour chaque euro dépensé, 3 devis sont effectués ou les achats sont effectués auprès du groupement de commandes dont le siège est au lycée Bréquigny ou auprès de la centrale d'achats UGAP.

Cette délégation à l'ordonnateur est adoptée à l'unanimité (*Délibération n°29 : 19 pour, 0 contre, 0 abstention*).

III – Vie scolaire et pédagogique

En préambule, Madame Beck informe les membres du CA que le Département a doté le collège d'un parc informatique dont voici le détail :

- 30 PC fixes en salle de technologie
- 1 PC fixe dans chaque salle de classe : postes professeurs
- 90 PC portables répartis sur 6 chariots numériques nomades)
- 6 PC fixes au CDI
- 15 tablettes
- 5 PC portables tactiles dans la salle des professeurs
- 21 vidéoprojecteurs à courte focale répartis dans les salles de classe

Le WIFI est actif afin de permettre le BYOD (Bring Your Own Device) aux personnels. Les élèves n'ont pas accès au WIFI.

5. Présentation du programme phare sur le harcèlement scolaire

Madame Bauduin présente ce programme expérimental. Il a été testé sur 6



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 novembre 2021**

2021-2022

Séance n°2

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

académies au cours des 6 dernières années.

6 professeurs et l'infirmière du collège sont les ambassadeurs de ce programme en interne au collège De Fontenay.

Le but est d'intervenir le plus rapidement possible dès la connaissance de moqueries. Il s'agit d'une méthode de préoccupations partagées, d'une méthode non blâmante. Elle permet aux intimidateurs de se sortir de manière honorable. Cette méthode fonctionne dans 80% des cas.

Monsieur Noël ajoute cependant qu'au-delà de 15 jours si la situation n'est pas résolue, il sera fait appel à la méthode habituelle avec convocation des parents.

Un bilan de l'application de ce programme sera effectué en fin d'année.

6. Information enquête climat scolaire

A l'initiative de Madame La Principale, une enquête sur le climat scolaire est réalisée auprès des parents, des élèves et de tous les personnels. L'objectif de cette enquête est de faire un diagnostic et si besoin, de mettre en place des actions correctives.

Les questionnaires sont anonymes.

Les résultats de ce diagnostic seront partagés en CA.

Monsieur Tual interroge Madame Beck sur le fait de savoir s'il s'agit d'une obligation au niveau national.

Madame Beck précise qu'il s'agit juste d'un outil de pilotage mis à la disposition des collèges.

7. Séjours pédagogiques 2021/2022

- Il est présenté le séjour à Amboise. 168 élèves de 5^{ème} sont susceptibles de partir. Les classes partent par groupe de 2.

3 dates de départ sont prévues :

- Du 31.01.22 au 01.02.22,
- Du 21.02.22 au 22.02.22,
- Du 24.02.22 au 25.22.22.

Chaque séjour dure 2 jours et 1 nuit. Les repas sont pris en charge à l'exception du repas du 1^{er} midi où il sera demandé aux familles de fournir un pique-nique



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 novembre 2021

2021-2022

Séance n°2

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

à leur enfant.

Une participation prévisionnelle de 101 euros sera demandée aux familles. Un 1^{er} versement sera sollicité début janvier et un 2^{ème} fin janvier.

Au regard du coût, les parents d'élèves posent la question d'aide au financement. Madame Ridard indique que les familles en difficulté peuvent déposer un dossier d'aide auprès du fond social.

Hors familles en difficultés financières, Madame Lefaucheur pose la question de savoir s'il peut être fait appel pour une aide à l'Amicale des parents d'élèves. Madame Beck doit se rapprocher de cette association pour connaître les possibilités d'aide au financement des séjours.

Madame Ridard précise qu'une possible subvention du FSE permettra de faire baisser la participation des familles mais de manière rétroactive. Le cas échéant, un remboursement sera effectué auprès des familles.

Il est posé la question du Pass sanitaire pour les enfants de plus de 12 ans. En l'état, les professeurs doivent se renseigner sur les modalités concernant le Pass sanitaire pour les structures d'accueil sur place.

Madame Jullien demande ce qu'il se passe si l'élève ne peut finalement pas partir. Madame Ridard indique que le prix du séjour sera remboursé à la famille.

Il est procédé au vote pour le financement de ce séjour (*Délibération n°27 : 18 pour, 0 contre, 1 abstention*).

- Il est présenté le séjour de surf écologique à Quiberon. Ce séjour s'adresse aux classes de 3^{ème} A et de 4^{ème} E. Il aura lieu du 9 au 11 mai 2022. 54 élèves sont susceptibles de partir pour ce séjour. Ce séjour dure 3 jours et 2 nuits. La pratique du surf 1 fois par jour est prévue et un éducateur nature sera présent pour accompagner ce séjour.

Il sera demandé une participation aux familles de 194 euros avec une subvention possible du FSE qui permettrait de baisser le coût de ce séjour de manière rétroactive.

Les parents d'élèves réitèrent leurs interrogations concernant les aides au financement.



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 30 novembre 2021

2021-2022

Séance n°2

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

19h55 : départ d'un parent d'élève

Le nombre de votants passe à 18.

Il est procédé au vote pour le financement de ce séjour (*Délibération n°26 : 17 pour; 0 contre, 1 abstention*).

- Pour les 2 séjours précités, il est procédé à un vote afin que le CA autorise d'accepter les subventions du FSE : proposition de don de 15€ par élève pour la sortie à Amboise et de 25€ par élève pour la sortie à Quiberon.

Il est procédé au vote des dons du FSE pour le financement de ces séjours cités ci-dessus. (*Délibération n°23 : 17 pour; 0 contre, 1 abstention*).

Fin de séance : 20h13